

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le mardi 2 septembre 2014, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné et Dominique Labbé, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est également présent Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 4 août 2014;
3. Suivi du procès-verbal;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Résolution – Renouvellement adhésion à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec;
7. Résolution – Demande au ministère de la Sécurité publique pour une étude sur l'organisation des services incendie de l'Île d'Orléans;
8. Résolution – Octroi de contrat – Construction et installation gloriette;
9. Varia
  - a) M.R.C.;
  - b) Rapports des activités des élus;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

*014-104*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Labbé appuyée par Micheline Darveau.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

014-105

Item 2 **Adoption du procès-verbal du 4 août 2014**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Michel Gagné appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance**

014-106

Item 5 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 86 726,97 \$ en comptes payés et la somme de : 57 212,28 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 143 939,25 \$.

Il est proposé par Lauréanne Dion appuyée par Michel Gagné, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

014-107

Item 6 **Résolution - Renouvellement adhésion à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec**

Il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Lauréanne Dion et il est résolu

**Que** le Conseil municipal renouvelle l'adhésion de la Municipalité à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec;

**Que** cet engagement demeure valide annuellement tant que la tarification ne dépassera pas un maximum de 125 \$ par année.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**014-108** Item 7 **Résolution – Demande au ministère de la Sécurité publique pour une étude sur l'organisation des services incendie de l'Île d'Orléans**

**Attendu** la rencontre qui s'est tenue entre le Conseil des maires et le ministère de la Sécurité publique le 9 juin 2014;

**Attendu** l'offre de services proposée par les représentants du ministère de la Sécurité publique à cette même rencontre;

**En conséquence**, il est proposé par Michel Gagné appuyé par Dominique Labbé

Et

**Il est résolu**

**Que** le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande au ministère de la Sécurité publique de procéder sans frais et sans obligations pour la Municipalité, à l'élaboration d'une étude sur l'organisation des services incendie de l'Île-d'Orléans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**014-109** Item 8 **Résolution – Octroi de contrat – Construction et installation gloriette**

**Attendu que** la Municipalité a reçu en mars 2014 la confirmation d'un aide financière, dans le cadre du volet 2.5 du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, pour la construction d'une gloriette pour un coût maximal admissible de 11 800 \$ subventionnés à hauteur de 80 % pour une aide maximale de 8 800 \$;

**Attendu que** cette aide s'accompagne d'obligation en autre en ce qui a trait à la gestion contractuelle;

**Attendu que** le contrat doit respecter également la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité;

**Attendu qu'**un premier appel d'offres sur invitation a été lancé en juillet et qu'aucune offre n'a été reçue dans les délais prévus;

**Attendu que** le conseil a décidé de relancer l'appel d'offres en simplifiant le processus puisque le contrat prévu devait se situer sous la limite des contrats pouvant être octroyés de gré à gré;

**Attendu que** les soumissions suivantes ont été reçues :

- 1- Charpenterie Da Vinci : 9 221,42 \$ taxes incluses;
- 2- Scierie Blouin : 11 905.66 \$ taxes incluses;

**En conséquence,** il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Michel Gagné

Et

**Il est résolu**

**Que** le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans octroie le contrat à Charpenterie Da Vinci pour la somme de 9 221,42 \$;

**Que** les 20 % à la charge de la Municipalité soient financés à même le surplus d'opérations de l'exercice financier 2014;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 9 **Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des activités des élus;

Item 10 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute 20 h 30 et se termine à 20 h 35 pour une durée de 5 minutes.

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Michel Gagné, il est 20 h 35.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.